

Le 31 octobre 2016

**Stella Leney, Ad. E.**  
Directrice principale – Environnement  
et affaires corporatives  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4



**N/Référence : C-5355**

**Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)* (ci-après *Loi sur l'accès*)**

Madame,

Nous donnons suite à votre courrier électronique du 2 octobre 2016, reçu à nos bureaux le 3 octobre 2016, dans lequel vous nous demandez :

*« les rapports des cinq dernières années concernant la quantité d'électricité injectée dans le réseau d'Hydro-Québec par les autoproducteurs québécois. »*

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-après un tableau présentant la quantité d'électricité injectée sur le réseau d'Hydro-Québec au cours des 5 dernières années par les clients dont l'abonnement fait l'objet de l'option de mesurage net pour autoproducteur.

<b>Année</b>	<b>MWh</b>
2012	24,9
2013	48,8
2014	107,3
2015	185,4
2016 (à ce jour)	239,6

Nous vous soulignons que l'augmentation de l'électricité injectée sur le réseau au cours de la période reflète la croissance du nombre de clients ayant adhéré à l'option.

Par ailleurs, il est à noter que cette électricité injectée sur le réseau à des périodes où leur consommation excédait leur production, a servi à réduire la consommation à facturer de ces clients.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels.



Stella Leney

p. j.